

Groupe de Travail Friches  
Commission des Standards du CNIG

Compte-rendu de réunion du 5 avril 2022

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Sylvain AIRAULT	DDT89	x	
Constance BERTÉ	DHUP / AD3 Politiques foncières	x	
Martin BLAZEK	GIP Atgeri / Observatoire NAFU	x	
Martin BOCQUET	Cerema HdF Dir. Projet Cartofriches	x	
Lucien BOLLOTTE	LIFTI		x
Isabelle BRIDENNE	Banque des Territoires		x
Alexandre BULTÉ	Etalab Dir. techniq. schema@data.gouv.fr	x	
Laurent CHATEAU	ADEME / friches urb. et sites pollués		x
Lucas CHEVRIER	Intercommunalités de France		x
Julien DARIO	PACA Dir. projet connaissance territoire	x	
Hugo DEMAILLE	AMF Conseiller technique habitat	x	
Nathalie FOURNEAU	AMF	x	
Arnaud GALLAIS	Cerema Ouest - Animateur GTs CNIG	x	
Francis GARRIDO	BRGM		x
Jamila JAAIDANE	ANCT / Territoires d'industrie	x	
Caroline JOIGNEAU-GUESNON	IGN relat. partenariales et institutionnelles	x	
Marc KASZINSKI	Président du <a href="#">LIFTI</a>	x	
Raphaëlle KOUNKOU-ARNAUD	DHUP / AD3 Politiques foncières	x	
Frederic LASSERON	Cerema	x	
Antoine LEMOT	Cerema CE resp. études géomatiques	x	
Benoît LEPESENT	Banque des Territoires	x	
Bertrand LEROUX	Cerema		x
Stéphane LEVEQUE	Cerema		x
Elise LIMASSET	BRGM ingé. environnement - sols pollués	x	
Pascal LORY	DGALN		x
Didier MARGOT	ADEME / Requalification des friches	x	
Marina MIALHE	Bordeaux Métropole, dir. stratégie foncière	x	
Nicolas PELÉ	Cerema Med resp. études foncier	x	
Julie RAFFAILLAC	Région Sud / projets logistiques		x
Mathieu RAJERISON	Cerema	x	
Thomas RAULET	Banque des Territoires	x	
Bernard RONGIONE	Cerema		x
Carole ROPARS	Intercommunalités de France		x
Silvio ROUSIC	Cerema		x
Perrine RUTOWSKI	Cerema		x
Etienne TAFFOUREAU	BRGM chef projet système d'informations	x	
Sylvain THUREAU	Région PACA connaiss. territoriale (SIG)	x	
Joel TIGNON	Région PACA		x
Pierre VERGEZ	CNIG		x

Ordre du jour :

- Tour de table
- Relecture du mandat et présentation du processus CNIG
- Etat de l'existant et recensement des besoins
- Organisation et premières actions à prévoir

Prochaine réunion : **17 mai à 9h30 en visio**

## 1. Tour de table

A. Gallais accueille les 24 participants à cette réunion de lancement du GT CNIG Friches en se réjouissant à la fois de l'effectif : tous les acteurs enfin réunis autour de la même "table", et de la diversité des profils (métiers, techniques, mixtes) et de leurs origines : diversité d'organismes et de régions. Toutes les échelles territoriales sont présentes ou représentées.

L'ordre du jour de cette 1ère réunion est destiné - avant d'aborder ultérieurement les points techniques - à disposer du même niveau de connaissance sur le contexte, les enjeux, les moyens, le périmètre, les objectifs, les critères de réussites du GT CNIG Friches.

Le groupe de travail est pour ce faire resitué dans l'environnement organisationnel global autour de la question de l'identification et de la caractérisation des friches, à fins de réutilisation / recyclage / réhabilitation.

## 2. Relecture du mandat et présentation du processus CNIG

Cf. [présentation](#), diapos 4 à 13

Le [mandat du GT CNIG Friches](#) a été validé par la Commission des standards du CNIG le 10 mars 2022. Le sujet étant de grande actualité, le groupe de travail a été lancé très rapidement. Le terme de friches est défini, le contexte réglementaire est rappelé, en particulier la Loi Climat et Résilience avec l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) et les différents moyens et étapes de sa mise en œuvre.

Le GT CNIG Friches s'inscrit également dans le contexte réglementaire de la Directive européenne Inspire, et de la Loi pour une république numérique.

Le mandat dresse un état de l'existant (cf. §3), rappelle les enjeux et l'objectif global du groupe de travail consistant à standardiser l'identification et la caractérisation des friches afin d'en constituer l'inventaire et faciliter leur réutilisation.

En termes de gouvernance, le pilotage du GT Friches est assuré par le Ministère de la Transition Écologique, représenté par le bureau de la connaissance et des politiques foncières (DGALN/DHUP/AD3). Le CEREMA en assure l'animation technique. Le plan d'actions est défini dans ses grandes lignes : lancement du GT, synthèse du besoin, élaboration et accompagnement du futur standard d'échanges de données.

Les mandats du CNIG sont tacitement renouvelables, mais il est d'usage d'en faire un point d'avancement chaque année à la Commission des Standards, afin de s'assurer du bon déroulement et d'éviter l'effet "tunnel".

Les critères de succès de cette démarche de standardisation reposent sur :

- l'existence d'une gouvernance claire et fonctionnelle, basée sur une méthodologie transparente et éprouvée, mais également ouverte à l'ensemble de la communauté d'utilisateurs ;
- l'objectif final consistant à permettre de caractériser toutes les friches ;
- en se basant sur un standard d'échange données ouvert, dont l'élaboration est souhaitée rapide, avec des possibilités d'évolutions ultérieures suivant les évolutions réglementaires et la remontée des besoins des communautés d'utilisateurs.

La nature du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) est ensuite rappelée, ainsi que le "[processus CNIG](#)" assurant un excellent niveau de qualité, de recherche de consensus et de publication. Ce processus prévoit notamment, à l'issue de la phase d'élaboration au sein des groupes de travail, une phase d'"appel à commentaires public" "universel" permettant d'assurer que le standard candidat à la validation de la Commission des standards répond réellement aux besoins et aux pratiques de la société (public / privé,

Etat / collectivité, grand public, etc.)

### Questions / débats

B. Lepesant demande si le GT Friches prévoit un parangonnage afin d'étudier comment la question est abordée dans différents pays européens. Ce n'est pas explicitement prévu dans le mandat mais l'action peut tout à fait être engagée à l'initiative des participants. A ce sujet, M. Kazinski fait part d'expériences assez anciennes en Belgique (Wallonie) relative à la gestion des inventaires de friches. Ceci pourrait constituer un premier retour d'expérience à partager lors d'une prochaine réunion du groupe de travail.

M. Kazinski utilise une métaphore dans le domaine de la linguistique pour résumer l'action du GT CNIG Friches : il s'agit, grâce au futur géostandard CNIG Friches, de parler *la même langue*, quel que soit notre domaine : métier, technique, ou autre en utilisant *la même vocabulaire* et *la même grammaire*. [hors réunion] : la modélisation des informations s'appuie d'ailleurs sur ce que l'on appelle un *dictionnaire* des données.

Il ajoute qu'aux enjeux d'identification (inventaire) et de caractérisation des friches, s'ajoute celui d'interopérabilité entre le système d'informations "friches" et les autres systèmes d'informations en relation : urbanisme, foncier, environnement, pollutions des sols, etc. de façon à ne pas être tenté de tout intégrer dans le modèle décrivant les friches.

R. Kounkou-Arnaud confirme que le bureau métier du Ministère assume son rôle de pilotage du GT Friches. Elle valide les orientations du mandat et les précisions apportées par le LIFTI. Elle rappelle l'importance du futur standard pour le portage de la politique de recyclage urbain et de l'objectif ZAN s'appuyant sur des données standardisées que tous les acteurs du territoire pourront s'approprier et exploiter pour construire leur trajectoire en matière de réduction de l'artificialisation.

S. Thareau approuve la différenciation entre les friches au sens où elles ont été définies et la notion de friches agricoles, mais pose un point de vigilance quant à la question des terrains agricoles ayant perdu leur vocation agricole avec des problématiques de dépôt sauvage, d'anciennes serres, etc.

J. Jaaidane rappelle l'importance de la contribution des territoires et des acteurs locaux dans le processus CNIG, notamment via des retours d'expérience (inventaires des agences d'urbanisme, de la DDT des Ardennes, etc.) mais également lors de l'appel à commentaires sur le standard, et si possible en amont via leur participation au GT CNIG Friches. M. Kazinski et E. Limasset indiquent que leur présence sera également souhaitée dans le GT animé par le BRGM dédié à l'expression des besoins métiers, (cf. [§3 RITF](#)).

### Décision / Actions

- Retour d'expérience Wallonie (via LIFTI)

## **3. Etat de l'existant**

Cf. [présentation](#), diapos 14 à 25

Le sujet Friches, du fait de son intérêt stratégique, présente un existant assez important en termes d'applicatifs et de dispositifs. Sont notamment cités :

- L'application, [Cartofriches](#), plateforme nationale d'inventaire des friches, alimentée par des sources de données nationales et locales. Elle est destinée à être alimentée en données ouvertes conforme au futur géostandard CNIG Friches. A ce jour, plus de 7100 friches y sont recensées. Elle permet de rechercher et de situer des friches, et d'en connaître les principales caractéristiques au regard de l'activité d'origine, de l'urbanisme, du cadastre, du bâti existant, d'éventuelles pollutions, etc.
- L'application [Bénéfriches](#), développée par l'ADEME, aide les collectivités et aménageurs

à mesurer les retombées économiques, sociales et environnementales de la réhabilitation de friches, comparée à l'extension sur des terres agricoles. Bénéfriches permet de mesurer les bénéfices socio-économiques et environnementaux des projets de requalification et de les comparer.

- Le [Laboratoire d'innovations foncières et territoriales innovantes](#) (LIFTI) est un centre de ressources sur les questions foncières, un think tank, créé fin 2016 sous la forme d'un fond de dotation. La structure s'appuie sur des réseaux d'entreprises en relation avec la sphère publique. Le LIFTI constitue ainsi un lieu de rapprochement des parties prenantes permettant de traiter de la question foncière dans toute sa diversité. Après avoir fait réaliser "l'inventaire des inventaires" des friches, il s'intéresse désormais aux usages (ex : les usages transitoires des friches), aux liens avec la biodiversité, aux modèles économiques du recyclage des friches, et aux enjeux à caractère juridique. Le LIFTI constitue le lieu d'échanges, de diagnostics partagés et de propositions sur l'ensemble du territoire national à travers des comités de travail destinés à organiser la donnée et promouvoir l'économie circulaire du foncier en accompagnant les territoires dans leur stratégie foncière.

- Le Réseau des inventaires territoriaux de friches (RITF), reliés par une convention constitutive entre signataires, représente et remobilise les territoires à travers différents groupes de travail : un groupe dédié à l'expression des besoins métiers animé par le BRGM, un deuxième groupe exprimant les besoins à prendre en compte au sein de la plateforme Cartofriches, et le troisième s'intéressant à l'animation et à la valorisation des inventaires territoriaux.

- Les trois éditions du "[fonds Friches](#)" ou Fonds pour le recyclage des friches. Il s'agit de d'appels à projets organisés par le Ministère de la Transition écologique pour débloquer des projets de recyclage des friches en attente de financement ou équilibrer des opérations déficitaires (ex : dépollution), dans des zones de marché détendu, notamment les villes petites et moyennes. Ces trois éditions ont permis de débloquer 300+350+100 millions d'euros attribués à 1047 projets à destination de collectivités territoriales, entreprises publiques locales, bailleurs sociaux, ou entreprises privées. Les fonds friches ont ainsi permis la création de 72000 logements dont 40% de logements sociaux et 34ha de surface économique.

- Le service [Urbanvitaliz](#) facilite la reconversion des friches en tant que "fonciers complexes". Il aide les collectivités à revitaliser des terrains imperméabilisés ou pollués qui ont perdu leur usage et que la dynamique de marché ne parvient pas à renouveler sans intervention publique. Il s'agit d'un nouveau service public numérique et gratuit conçu en mode "startup d'État" qui aiguille les collectivités dans leur projet de réhabilitation de foncier à l'abandon.

- L'[embryon de standard Friches v0](#) est un projet de standard traduisant le format d'échange actuel de Cartofriches avec quelques propositions d'évolutions quant aux noms d'attributs. Il a été rédigé en préparation du GT CNIG Friches, comme point de départ de la réflexion. Comme indiqué dans le mandat du GT Friches, le projet d'élaboration du standard CNIG Friches est [référéncé](#) sur [schema.gouv.fr](http://schema.gouv.fr).

### [Questions / débats](#)

Outre ces outils, T. Raulet signale que la Banque des Territoires / ANCT dispose également de "Dataviz Territoires d'industrie" pour traiter la problématique foncière plus largement, en traitant de questions de mobilité, de formation, etc. On compte 146 territoires d'industrie.

### [Décision / Actions](#)

- *[Retour d'expérience Bénéfriches \(ADEME\)](#)*

- Retour d'expérience Dataviz Territoires d'industrie (T. Raulet)

#### 4. Expression des besoins et propositions pour le standard Friches

Le recensement des besoins fait l'objet d'une séance participative reposant sur un [tableau Mural partagé](#). (cf dernière page de ce compte-rendu).

Les besoins à prendre en compte ont, entre autres, fait ressortir un fort besoin d'interopérabilité entre systèmes d'informations.

##### **Définition de l'objet d'étude :**

-01- Bien préciser la notion de "Friches" en veillant peut-être à ce que le périmètre ne soit pas trop "large", au moins dans premier temps : de quelles friches parle-t-on ? agricoles, habitat, industrielles, toutes les friches ? Dans ce cas prévoir un éventuel phasage ?

-02- Doit-on intégrer les biens sous exploités (usages transitoires ou d'opportunité) à l'instar de la définition des friches agricoles que l'on retrouve dans le Code rural ?

##### **Données et utilisateurs :**

-03- Bien déterminer les données : questions de coûts, de disponibilité, de propriété, etc.

-04- Bien identifier les cibles (service urbanisme, développement économique) mais aussi les acteurs privés

-05- Identifier les apports de l'animation de projet, relai essentiel des plateformes régionales à identifier

##### **Besoins généraux :**

-06- Rendre facile et accessible à tous la déclaration de friches potentielles

-07- Prendre en compte des démarches locales existantes

-08- Permettre l'identification simplifiée de la friche via un ponctuel, en attendant une caractérisation plus complète de son emprise

-09- Rendre compte de l'historique des activités sur un site en friche

-10- Pourvoir distinguer facilement entre les friches bâties et non bâties

-11- Offrir la possibilité de changement de destination d'une friche en logement

-12- Faciliter l'accès et la compréhension du standard, également pour les non professionnels

##### **Propositions pour le géostandard CNIG Friches :**

-13- Créer un standard de base accompagné d'extensions ou de profils thématiques selon les besoins : renaturation, logistique, etc.

-14- S'interroger sur le fait de fixer une surface minimale de la friche (à l'îlot / à la parcelle)

*[hors réunion] : on estime que 80% des friches font moins de 1ha.*

-15- Spécifier clairement les champs obligatoires et les champs optionnels

-16- Créer un guide d'accompagnement précisant le mode opératoire pour le signalement et/ou la création de données Friches

##### **Zoom sur les enjeux d'interopérabilité :**

-17- Assurer l'interopérabilité pour permettre aux collectivités de compléter les données

-18- Établir le lien avec les SI existants notamment via le "GT expressions besoin du RITF"

-19- Permettre à des outils de type "Dataviz Territoires d'industrie" de pouvoir s'appuyer sur les données

-20- Pour les friches "logements" établir un lien avec le fichier LOVAC le fichier des logements vacants

-21- Assurer l'interopérabilité avec les données foncières au sens large

-22- Etablir un lien avec la communauté OpenStreetMap

-23- Prévoir un Hackathon autour des friches mettant en jeu l'exploitation des données actuelles et l'utilisation de données complémentaires pour enrichir les informations

**Propositions pour le groupe de travail CNIG Friches :**

-24- Afficher une boîte mail de contact (liste de diffusion ?) friches pour le réseau

-25- Proposer rapidement une version de travail du schéma au format data.gouv.fr

Questions / débats

Les débats liés à l'analyse des besoins et aux propositions sur la standardisation font ressortir une distinction claire à considérer entre d'une part l'action d'inventorier les friches (standardisation, données ouvertes, plateforme nationale Cartofriches), et d'autre part l'action de mettre à disposition les informations nécessaires à l'établissement d'un dossier opérationnel pour le recyclage d'une friche particulière. Le groupe de travail CNIG se positionne principalement sur la première action.

## 5. Organisation et premières actions à prévoir

Compte tenu des enjeux et de l'actualité soutenue sur le sujet Friches, le groupe prévoit un rythme de réunion assez soutenu au démarrage, avec une fréquence 6 à 8 semaines.

Le mandat et les compte-rendus de réunions seront déposés sur le [page dédiée du site du CNIG](#). Le site du CNIG présentera également une page "ressources" publiant le futur standard CNIG Friches avec les ressources associées : documentation, manuel d'utilisation, ressources géomatiques, etc.

En attendant, [le projet de standard](#) est accessible dans sa version courante sur le [Github du groupe de travail](#).

Ce [Github](#) contient également les ressources des [réunions](#) : présentations, compte-rendu, retour d'expérience, etc. du groupe de travail. Le Github permet de poser des questions et de proposer des demandes d'évolutions via les "[Issues](#)".

Il convient de proposer une version de travail du schéma au format data.gouv.fr (cf proposition 25).

A. Gallais s'interroge quant à la création d'une communauté métier "Friches" sur [Expertises Territoires](#).

Décision / Actions

- *Commenter le [projet de standard](#) pour la réunion du 17 mai (tous)*

- *Créer un [dépôt "Friches"](#) sur le [Github du CNIG](#) (A. Gallais)*

## 6. Liens utiles

[GT CNIG Friches](#), [mandat](#), [projet de standard CNIG Friches](#) (version courante)

[Ressources des réunions du GT CNIG Friches](#)

[Plateforme nationale Cartofriches](#), [Cartofriches sur le site du CEREMA](#),

[Laboratoire d'innovations foncières et territoriales innovantes \(LIFTI\)](#)

[Requalification des friches urbaines : enjeu majeur pour les collectivités - doss. Techni-cités data.gouv.fr](#)

< n'hésitez pas à suggérer d'autres ressources >

**MURAL : Expression des besoins & propositions pour le standard Friches**

